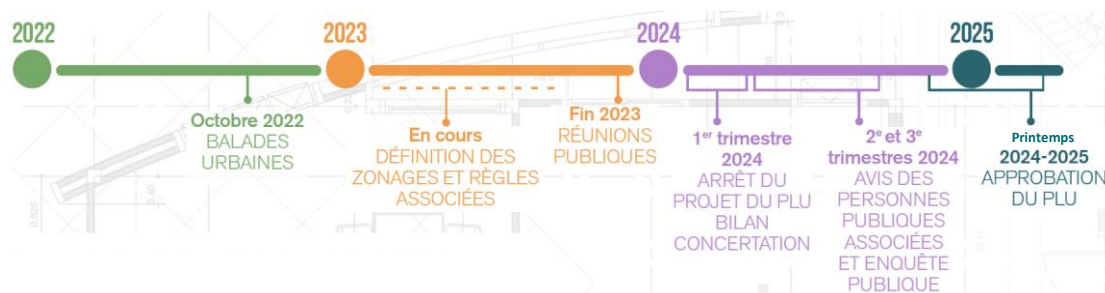


Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Saint-Malo :

Document majeur de la qualité de vie malouine, le PLU vise l'équilibre entre la préservation de la biodiversité et des espaces agro-naturels et le développement des espaces urbains, logements, emplois et équipements.

RÉVISION DU PLU

Le PLU actuellement en vigueur a été approuvé en 2006. Ne correspondant plus aux réalités territoriales, un nouveau cap est donc donné fin 2021 par la nouvelle équipe municipale qui réactualise les études (environnement, socio-démographie, patrimoine, agriculture...) faisant ainsi émerger les enjeux majeurs du territoire en matière d'aménagement et d'urbanisme.



Un premier temps de concertations avec le public, notamment lors des balades urbaines d'octobre 2022, a permis à la Ville de nourrir sa réflexion sur la définition de zonages et d'y associer les règles à suivre pour chaque zone.

DES RÉUNIONS PUBLIQUES DE PRÉSENTATION

Clôturent la 1^{ère} phase de révision du PLU, le temps est venu pour la Ville de présenter la traduction réglementaire du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) : plan de zonage, principales règles du PLU, Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) lors de réunions

publiques. C'est aussi l'occasion pour l'équipe Municipale de permettre aux Malouins de s'exprimer sur la conception de la ville de demain, jusqu'à l'approbation du PLU.

4 réunions publiques se tiendront dans les quartiers de la Ville sur le mois de novembre :

- **Secteur PARAME, SAINT-IDEUC** : le lundi 6 novembre à 18H30, [salle de Paramé](#)
- **Secteur INTRA-MUROS, ROCABEY - GARE - COURTOISVILLE** : le mercredi 8 novembre à 18h30, [salle de Rocabey](#)
- **Secteur ROTHENEUF** : le lundi 13 novembre à 18H30, [Salle de Rothéneuf](#)
- **Secteur SAINT-SERVAN, CHATEAU-MALO, QUELMER** : le vendredi 17 novembre à 18h30, [Salles Bouvet 1 et 2](#)

Pour tout savoir sur les principes du PLU malouin, les différentes phases de révision et les dates à retenir, retrouvez toutes les informations sur le site de la Ville : www.saint-malo.fr, rubrique Révision générale du PLU.